

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 4 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, André HELLE, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Pierre OSER.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Gérard FESSELET à Jean Louis HOTTLET, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Jacques ALEXANDRE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 27 juin	Le 27 juin	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	32

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Pierre VALLAT est désigné.

2019-05-11 Travaux de renouvellement des routes intercommunales Delle/Grandvillars et Grandvillars/Froidefontaine - 2019

Rapporteur : Jacques ALEXANDRE

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 4 juillet 2019

Les travaux de voirie seront constitués par :

- La route communautaire de Grandvillars-Froidefontaine (réfection de la couche de roulement sur 1100 ml ; réfection des accotements sur 4800 ml; reprise ponctuelle d'enrobés sur rives ; marquage au sol).
- La route communautaire Delle-Grandvillars, (réfection de la couche de roulement sur 290 ml + 140 ml + 90 ml ; reprise de joints sur 515 ml ; marquage au sol).
- La route de Saint-Dizier-l'Evêque (reprise des joints sur 1400 ml ; marquage au sol ; pose d'un panneau)

- L'aire de co-voiturage de la ZAC du Technoparc à Delle (marquage au sol ; panneau stop).

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le 4 juillet 2019 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise CLIMENT pour un montant de 166 522,52 euros HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'attribution du marché,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 10 JUIL 2019

Le Président,



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

